



**HAL**  
open science

## Les insulaires de la Seine francilienne : villégiateurs un jour, villégiateurs toujours ?

Isabelle Duhau

► **To cite this version:**

Isabelle Duhau. Les insulaires de la Seine francilienne : villégiateurs un jour, villégiateurs toujours ?. In Situ : Revue des patrimoines, 2017, 33, 10.4000/insitu.15570 . hal-01858840

**HAL Id: hal-01858840**

**<https://hal.science/hal-01858840>**

Submitted on 21 Aug 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les insulaires de la Seine francilienne : villégiateurs un jour, villégiateurs toujours ?

*Island-dwellers on the river Seine in the Île-de-France region: always on holiday?*

Isabelle Duhau

---



Éditeur  
Ministère de la culture

### Édition électronique

URL : <http://insitu.revues.org/15570>  
DOI : 10.4000/insitu.15570  
ISSN : 1630-7305

### Référence électronique

Isabelle Duhau, « Les insulaires de la Seine francilienne : villégiateurs un jour, villégiateurs toujours ? », *In Situ* [En ligne], 33 | 2017, mis en ligne le 20 novembre 2017, consulté le 20 novembre 2017. URL : <http://insitu.revues.org/15570> ; DOI : 10.4000/insitu.15570

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 novembre 2017.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Les insulaires de la Seine francilienne : villégiateurs un jour, villégiateurs toujours ?

*Island-dwellers on the river Seine in the Île-de-France region: always on holiday?*

Isabelle Duhau

---

« Chalet meublé de 48 m<sup>2</sup> [...] Située en bordure des flots de la Seine sur un agréable terrain plat de 700 m<sup>2</sup>, cette résidence de loisirs implantée sur une île privée (pas de voitures – accès par bateau) vous permettra de profiter d'une piscine chauffée, de tennis, terrains de sports, aires de jeux. Inclus emplacement de parking privé et barque à moteur. Un véritable havre de paix à découvrir ! »<sup>1</sup>

- 1 Depuis la nuit des temps, la rivière est une coupure dans le territoire, un danger pour les installations humaines en cas d'inondation, un obstacle à franchir lors des déplacements<sup>2</sup>. Mais c'est aussi une richesse. Son eau, ressource quasi inépuisable, génère abreuvoirs, pêcheries, moulins, tanneries et plus tard industries. C'est aussi une voie de transport qui suscite l'installation de ports et, dans leur sillage, de nombreux marinières. Ainsi la Seine a-t-elle toujours attiré l'homme qui s'installe sur les coteaux encadrant sa vallée alluviale aux terres fertiles. Ses îles demeurent néanmoins une *terra incognita* ; les villes anciennes, telles Paris, Nogent-sur-Seine ou Melun en amont, Meulan en aval, qui se sont développées autour d'un noyau central insulaire, restent rares. Cependant, les qualités paysagères des rivages et de ces îles ont très tôt véhiculé un imaginaire propice à l'implantation d'une villégiature qui se développe dès le XVII<sup>e</sup> siècle, complétée à partir du Second Empire par des équipements de loisir et sportifs avant d'être rattrapée par la périurbanisation des cinquante dernières années.

## Les maisons de campagne de l'Ancien Régime et l'attrait des paysages fluviaux

- 2 Le terme « villégiature » se définit comme un séjour de repos à la campagne, au bord de la mer, à la montagne, dans un lieu de plaisance ou de tourisme. Il est emprunté à l'italien *villeggiare*, action de séjourner dans sa maison de campagne pour s'y reposer ou s'y divertir, lui-même dérivant de *villa*. La mode de la villégiature n'est pas récente, elle n'est même pas liée à la redécouverte de la nature au XVIII<sup>e</sup> siècle : la villégiature existait déjà dans l'Antiquité, lorsque l'aristocratie romaine se ressourçait dans ses villas.
- 3 Si l'invention du chemin de fer au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle a permis de multiplier les sites de villégiature et de les éloigner des centres urbains, on a tendance à oublier que le phénomène s'était auparavant déployé aux abords immédiats des villes. Du fait de leur rôle politique et de la présence de la Cour, Paris et l'Île-de-France en offrent de parfaits exemples. La villégiature francilienne est une évidence, comme le résume Roselyne Bussière dans un récent article qui esquisse une première synthèse sur le sujet à partir des travaux conduits depuis près de quarante ans par l'Inventaire général du patrimoine culturel<sup>3</sup>. À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Jeanne de Bourbon, épouse de Charles V, s'était déjà fait construire un pavillon de treillage, dans l'île de Beauté<sup>4</sup> – sur la Marne, à proximité du château de Vincennes – pour y donner des fêtes destinées à la Cour. Et si des demeures de villégiature se sont élevées partout dans la région, les boucles de la Seine en aval de Paris occupent une place de choix du fait de la proximité des châteaux royaux de Saint-Germain et de Versailles et des splendides paysages fluviaux. Ainsi, le château de Médan fut construit au début du XVI<sup>e</sup> siècle, sur une terrasse dominant la Seine (**fig. 1**).

Figure 1



Le château de Médan, construit au début du XVI<sup>e</sup> siècle, sur une terrasse dominant la Seine. Jean II Brinon (circa 1520-1555), conseiller au Parlement, y accueillit en villégiature ses amis poètes de la *Brigade*, animée par Pierre de Ronsard. Dessin, seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, coll. Part.

Repro. J.-B. Vialles, 1992. © Région Île-de-France, Inventaire général du patrimoine culturel.

- 4 Jean II Brinon (circa 1520-1555), conseiller au Parlement, y accueillit en villégiature ses amis poètes de la *Brigade*, animée par Pierre de Ronsard. Il revient au naturaliste Pierre Belon (1517-1575) d'avoir raconté, un séjour du groupe en 1551 durant lequel ils découvrirent des îles de la Seine<sup>5</sup> :

C'est, que au temps d'esté, plusieurs poètes de nostre nation s'estants alliez ensemble, en faveur de monsieur J. Brinon conseiller du Roy, pres de Poyssi sur la riviere de Seine, l'accompagnerent voir ses Muses : Medan, & Villaines. Iceluy s'estant mis en devoir de les recevoir humainement, les festoya comme il appartenoit. Donc estants parvenus la, eurent bonne issue en toutes choses : car errants plusieurs jours par les confins, trouverent maints appareils recreatifs de diverses manieres de pasetemps : comme à faire la chasse à plusieurs especes d'animaux, non encor mis en peinture [...] avoyent plaisir de voir beaucoup d'especes d'arbres avec leurs fruits [...] Et là trouvant infinis arguments nouveaux, y firent Sonnets, Odes & Épigrammes Grecs, Latins & François en la louange de celuy qui les y avoit conduicts, & de ses nymphes [...] Or pour parachever la reste de l'exploit, estants vestus des livres de leur conducteur, ayants fait voyle pour passer oultre, arresterent peu qu'ils ne se trouvassent au rivage des isles, & là se reposants sous l'ombre des ramees, voicy un Halcyon branché sur leurs testes, qui degorgea son chant si haultain...

- 5 L'observation de la carte topographique des environs de Versailles dite « carte des Chasses du roi », levée entre 1764 et 1773, des plans d'intendance des paroisses de la généralité de Paris dressés juste avant la Révolution, du premier cadastre, dit cadastre napoléonien, ou de la carte d'état-major dessinée en 1818-1824, permet de comprendre les aménagements des berges du fleuve, de ses îles et de ses coteaux. Les villages

accrochés aux pentes descendent jusqu'aux pâturages inondables bordant l'eau. Certaines îles sont accessibles par bac, d'autres par un pont sur lequel s'appuie un moulin et qui sert de point de franchissement du petit bras du fleuve pour les troupeaux. Des dizaines, pour ne pas dire des centaines de propriétés se succèdent sur les coteaux, face au point de vue. Les maisons sont implantées sur la partie haute de la parcelle, tournées vers l'eau afin de jouir du paysage et de la perspective de leurs jardins en pente ou en terrasses descendant vers le rivage. Parfois même, ceux-ci se prolongent par des aménagements jusque dans l'île qui leur fait face. Ainsi, l'île de Puteaux (Hauts-de-Seine) accueille des fêtes dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Sur la carte des Chasses, la pointe nord est arrangée en jardin aux confins de la vaste propriété située sur la berge. Un premier bâtiment est visible dans l'île sur le cadastre de 1810. En 1847 Salomon de Rothschild acquiert l'ensemble de l'île de Puteaux et se fait édifier une belle maison de campagne près de la pointe sud, perpendiculairement aux berges<sup>6</sup>. En 1818, le futur Louis-Philippe, acquéreur du château de Neuilly, fait redessiner le parc qui s'étend jusqu'à la Seine et au-delà, dans l'île de la Grande Jatte aménagée en jardin, avec grotte et pavillons. À l'emplacement de l'actuel parc départemental de l'île Marante à Colombes (Hauts-de-Seine), la carte des Chasses montre un îlot (aujourd'hui rattaché) organisé en parc avec de grandes allées rayonnantes et relié par trois ponts à une propriété sur la berge, au lieu-dit le Moulin Joly (**fig. 2**). Il s'agit du jardin conçu par Claude-Henri Watelet (1718-1786), receveur général des finances, grand érudit, auteur d'un *Essai sur les jardins*. Le phénomène des maisons de campagne mentionnées comme telles dans le terrier de 1766-1767 d'Andrézy (Yvelines) a été minutieusement étudié<sup>7</sup>. Leurs propriétaires sont des bourgeois et des commerçants, de la petite noblesse de robe ou encore des militaires, souvent parisiens. Ils viennent à Andrézy jouir des produits de leurs terres et observent le fleuve depuis le balcon de leur demeure ou d'un belvédère. Marie-Louise de Rohan-Soubise, comtesse de Marsan, gouvernante des enfants de France de 1754 à 1776, possède la plus vaste de ces maisons. C'est elle qui fait planter de nouveaux parterres et bosquets jusque dans l'île de Devant, prolongement de sa propriété.

Figure 2



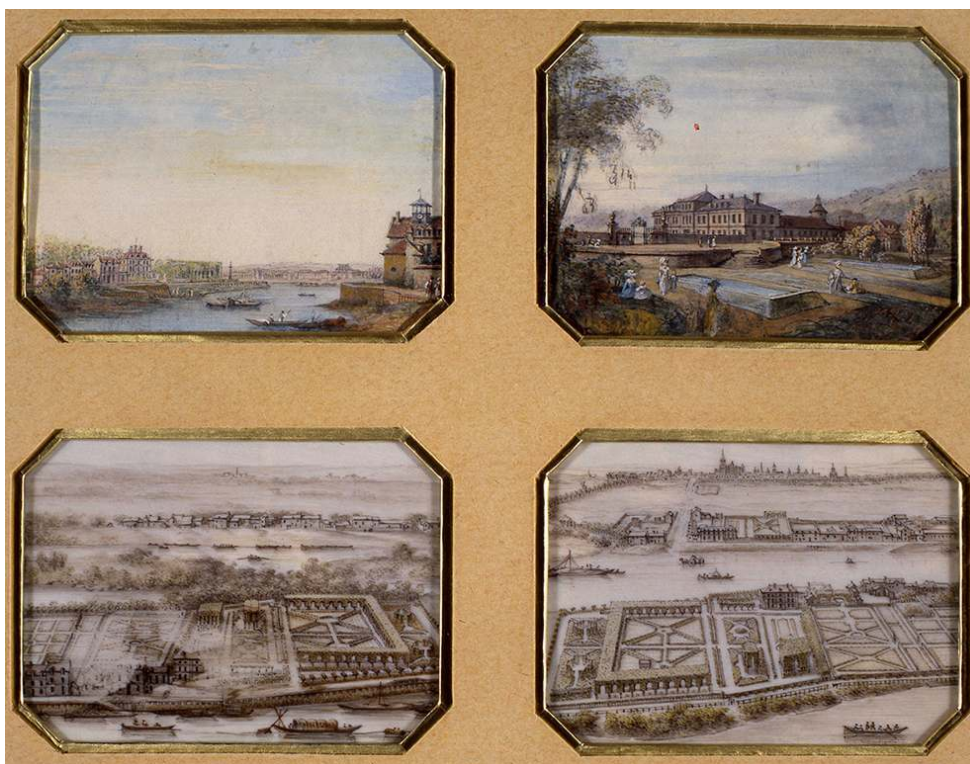
La propriété du Moulin Joly à Colombes. Extrait de la Carte topographique des environs de Versailles dite carte des Chasses Impériales, levée et dressée de 1764 à 1773...

© BnF, Gallica.

- 6 Pour des raisons évidentes, les maisons de campagne totalement construites sur une île sont plus rares. L'île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), seule commune insulaire de la France continentale, est formée de trois îles réunies au XIX<sup>e</sup> siècle : l'île Saint-Denis, l'île des Vannes et l'île Saint-Ouen ou île du Châtelier. Une forteresse est bâtie sur cette dernière dès le haut Moyen Âge pour empêcher les Normands de remonter la Seine. La paroisse comprend, selon le cahier de doléances de 1789, une trentaine de laboureurs, soixante-dix pêcheurs, une dizaine de blanchisseurs, quelques mariniers et charpentiers de bateau avec leurs familles (**fig. 3**). L'île n'est accessible que par bateau ; outre les terres cultivées et les bois giboyeux ponctués de remises, elle comprend une vaste maison de campagne appartenant à un marchand drapier parisien puis à Denis Pierre Jean Papillon de La Ferté (1727-1794), intendant des Menus Plaisirs de la Maison du roi. Le musée de l'Île-de-France (Sceaux) conserve plusieurs dessins qui montrent une demeure tournée vers le trafic fluvial et des jardins de part et d'autre. Plus à l'ouest, la paroisse du Fort de Meulan a un passé analogue de place stratégique pour la défense de Paris. Elle est composée de trois îles : l'Islette (ou île du Fort), reliée par des ponts aux deux rives, où se dresse l'essentiel du village, entouré d'une enceinte, l'île Notre-Dame, sans constructions, et l'île Belle (ou île de Bignon sur la carte de Cassini), qui compte deux châteaux et leurs jardins figurés sur le plan d'intendance. L'un des deux appartient à l'érudit Jean-Paul Bignon, bibliothécaire du roi, qui y décède en 1743. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la propriété n'est plus qu'une grosse ferme. L'île Champion, à Mantes-la-Jolie (Yvelines) comprend une propriété et son parc, planté d'une longue allée rectiligne, visible sur le plan d'intendance et encore visible sur la carte d'état-major.



Figure 3



L'île-Saint-Denis, maison de Mr Papillon de la Ferté et les bords de la Seine. Quatre dessins, anonyme, XVIII<sup>e</sup> siècle.

Phot. Benoit Chain. © Musée du Domaine départemental de Sceaux.

- 7 Cet attrait pour les berges et les îles de la Seine, déjà bien réel sous l'Ancien Régime, connaît une progression à la hauteur des transformations profondes qu'introduit l'industrialisation à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Des îles à portée de tous grâce au chemin de fer

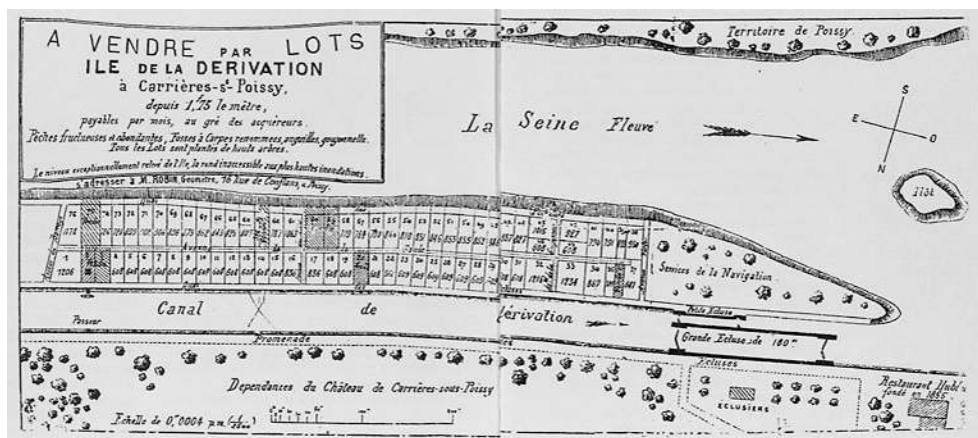
- 8 Les usines s'installent aux portes de Paris, sur les rivages de la Seine, voire sur ses îles, afin de bénéficier des avantages que le fleuve procure à leurs activités – approvisionnement des matières premières et transport des produits manufacturés, prises d'eau pour alimenter les chaudières et bouches d'évacuation pour le rejet des eaux usées. La main-d'œuvre nécessaire à ces nouvelles industries peuple les faubourgs. L'exode rural conduit vers la capitale toujours plus de provinciaux déracinés. L'activité fluviale continue ainsi d'augmenter, nécessitant de lourds aménagements. Il s'agit de draguer certaines passes, de rectifier des îlots devenus gênants et, finalement, plus globalement, dès 1838, de canaliser le fleuve afin de permettre un trafic régulier tout au long de l'année : des barrages éclusés sont construits qui garantissent un niveau d'eau constant dans chaque bief. Le trafic explose en aval de la Seine, pourvoyant Paris depuis les ports du Havre et de Rouen.
- 9 La construction des premières lignes de chemin de fer contribue au moins autant à bouleverser l'équilibre ancestral du territoire. La première ligne de voyageurs, entre Paris et Saint-Germain-en-Laye, atteint Le Pecq dès 1837. La ligne Paris-Rouen est lancée peu



après qui dessert Poissy en 1843 et Villennes-sur-Seine en 1879. À cette époque, Émile Zola, après avoir fréquenté avec son ami Cézanne à partir de 1866 les bords de Seine et ses îles à Bennecourt (Yvelines), y achète une modeste maison rurale qu'il transforme dans les années qui suivent en une vaste résidence secondaire où il travaille et reçoit ses amis<sup>8</sup>. Dès 1880, il fait installer sur l'île du Platais, face à son jardin, un chalet acheté lors des démolitions de l'Exposition universelle de 1878, qu'il baptise « Le Paradou » et auquel il accède en barque. Grâce au chemin de fer, de nombreux Parisiens, à l'image de Zola, vont pouvoir rejoindre la campagne plus rapidement et plus souvent.

- 10 Cette villégiature « de bord de ville » mérite encore d'être racontée, tant l'Île-de-France est devenue une aire de résidences principales – forcées, pour beaucoup de provinciaux attirés par le marché du travail – dont on rêve de s'éloigner aux premières vacances. Dernières terres vierges à conquérir, après que nombre de lotissements ont été implantés dans des zones plus accessibles (notamment les parcs des grandes demeures d'Ancien Régime), plusieurs îles sur la Seine ont fait l'objet d'une urbanisation au début du XX<sup>e</sup> siècle.
- 11 En 1878, à Carrières-sous-Poissy (Yvelines), l'écluse de Denouval, devenue insuffisante, est remplacée par une double écluse encadrant un canal de dérivation dont le creusement génère la création de l'île de la Dérivation<sup>9</sup>. Le terrain, appartenant à l'État, est finalement vendu en un seul lot et son propriétaire décide d'initier une opération de lotissement en 1902. Tandis que les extrémités de l'île jouxtant les écluses demeurent attachées au service de la navigation, la partie centrale est découpée en petites parcelles desservies par une voie rectiligne tracée dans l'axe longitudinal. L'opération s'adresse à une clientèle plutôt modeste, aucun aménagement paysager spécifique n'est programmé. Le plan du lotissement, tracé par un géomètre de Poissy et distribué comme publicité, indique « pêches fructueuses et abondantes, fosses à carpes renommées, anguilles goujonnette. Tous les lots sont plantés de hauts arbres. Le niveau exceptionnellement relevé de l'île la rend inaccessible aux plus hautes inondations » (**fig. 4**). Peu à peu, des maisonnettes simples sont construites sur ces terrains que l'on ne peut rejoindre qu'à pied, par l'écluse. Comme dans nombre de lotissements populaires réalisés jusque dans l'entre-deux-guerres, une association se constitue, dès 1929, afin de gérer les espaces publics et elle engage des poursuites dans le cadre législatif de la résorption des lotissements défectueux. Les Îliens, trop modestes pour les financer eux-mêmes, réclament des améliorations : empièchement de l'avenue, distribution d'eau potable, d'électricité. En 1961 une passerelle piétonne est installée ; peu après, l'île tombe sous une gestion municipale.

Figure 4



Publicité pour le lotissement de l'île de la Dérivation, Carrières-sous-Poissy, coll. part.

Repro. J.-B. Vialles, 2000. © Région Île-de-France, Inventaire général du patrimoine culturel.

- 12 À quelques encablures, l'île de Migneaux à Poissy est lotie à partir de 1903 dans de tout autres conditions<sup>10</sup>. Un certain Chouquet, propriétaire d'une partie du terrain, d'un établissement de bains et de locations de bateaux, lance l'opération. Le siège de la société, situé 5 boulevard des Capucines à Paris, entend ainsi s'adresser aux élites de ce quartier d'affaires. Une passerelle est immédiatement construite pour faciliter l'accès aux premières maisons d'agrément, de séjours estivaux ou de rendez-vous de pêche, bâties sur de vastes parcelles. Maurice Depierre de Courcelles<sup>11</sup>, directeur de l'agence Havas, par exemple, commande en 1908 une villa qu'il baptise du nom évocateur de « l'Escale ». Peu à peu l'île s'urbanise ; plusieurs villas sont dessinées par l'architecte pisciacais Théophile Bourgeois (1858-1930) dans le style néo-normand à la mode, référence explicite à la villégiature balnéaire de la Côte fleurie. Ici, les propriétaires ont les moyens d'entretenir les parties communes et souhaitent avant tout éviter les ingérences extérieures. Aujourd'hui, le lotissement de villas cossues est toujours privé, géré par un syndicat de propriétaires qui protègent leurs intérêts.
- 13 Non loin, l'île de Villennes est lotie dans des conditions identiques<sup>12</sup>. Accessible par un pont sur lequel est appuyé un moulin, la terre est occupée par une vacherie, jusqu'à son lotissement en 1912-1913. Selon des arguments similaires à ceux des publicités pour le lotissement de l'île de la Dérivation, mais destinés à une autre clientèle, les prospectus présentent le village :

Sa vogue, sans cesse grandissante, ne tarda pas à attirer chaque année, pendant la belle saison, un nombre tel de visiteurs que les chalets et les villas devinrent insuffisantes [...]. MM. Gabillon et Boutillon<sup>13</sup>, membres de la Compagnie des hommes d'affaires de la Seine, spécialistes appréciés en matière d'opérations hypothécaires et immobilières, songèrent à remédier à cet état de choses en créant, dans l'île de Villennes, avec le très intelligent et très dévoué concours de M. le comte et Mme la comtesse de Montzaigle<sup>14</sup> et de Mlle Royer, les propriétaires de cette île, une cité nouvelle répondant à tous les besoins de la société mondaine [...]. La situation de l'île [...] se prêtait admirablement à la création d'une gracieuse cité-jardin. La division en fut étudiée avec le plus grand soin et M. Redont<sup>15</sup>, le très habile architecte paysagiste du ministère de l'Instruction publique, vint fournir aux promoteurs de cette belle entreprise les ressources infinies de son art difficile et de son goût si parfait.

- 14 Quelques maisons sont construites avant la Première Guerre mondiale (fig. 5). L'opération repart de plus belle après le conflit, selon un plan toujours identique de partage de l'île en deux dans le sens longitudinal par une allée rectiligne. Les vastes villas, tournées vers la Seine, disposent de garages à bateaux et de pontons pour accoster, notamment du côté du grand bras du fleuve. « L'Heure romantique », villa édifiée par les frères Lucien et Paul-Edmond Bourgeois (les fils de Théophile), toujours dans le style néo-normand mâtiné d'influences Art déco, leur a été commandée par la parfumeuse parisienne Blanche Arvoy, aujourd'hui tombée dans l'oubli. Victor Gross, secrétaire général de la salle de music-hall *Le Palace*, sollicite l'architecte Henri Favier (1888-1973) qui conçoit en 1931 une composition mêlant néoclassicisme et style Art déco pour la villa « Bellway ». Dans ce lotissement, les espaces paysagers communs sont très soignés ; un rond-point central aménagé en square accueille un groupe sculpté, copie du *Lion au serpent* d'Antoine-Louis Barye conservé au musée du Louvre. L'ensemble intègre dès l'origine des équipements sportifs et une plage. Comme l'île de Migneaux, celle de Villennes est toujours un lotissement privé ; un portail en limite l'accès aux habitants et à leurs hôtes. L'île connaît d'autres célèbres villégiateurs lorsque Pierre Lazareff, directeur de *France-Soir* et son épouse Hélène, fondatrice du magazine *Elle*, louent au début des années 1950 « L'île du Rêve », villa dans laquelle ils reçoivent le Tout-Paris du journalisme et de la politique. Marcel Bleustein-Blanchet, le fondateur de Publicis, acquiert à la même époque « le Pré Fleuri » pour y passer ses week-ends en famille et y accueillir ses amis. Un jour qu'il reçoit Marcel Dassault, celui-ci décide d'acheter immédiatement la maison voisine, sans l'avoir visitée et au prix (exorbitant) fixé par les vendeurs, à la condition qu'ils partent sur-le-champ !

Figure 5



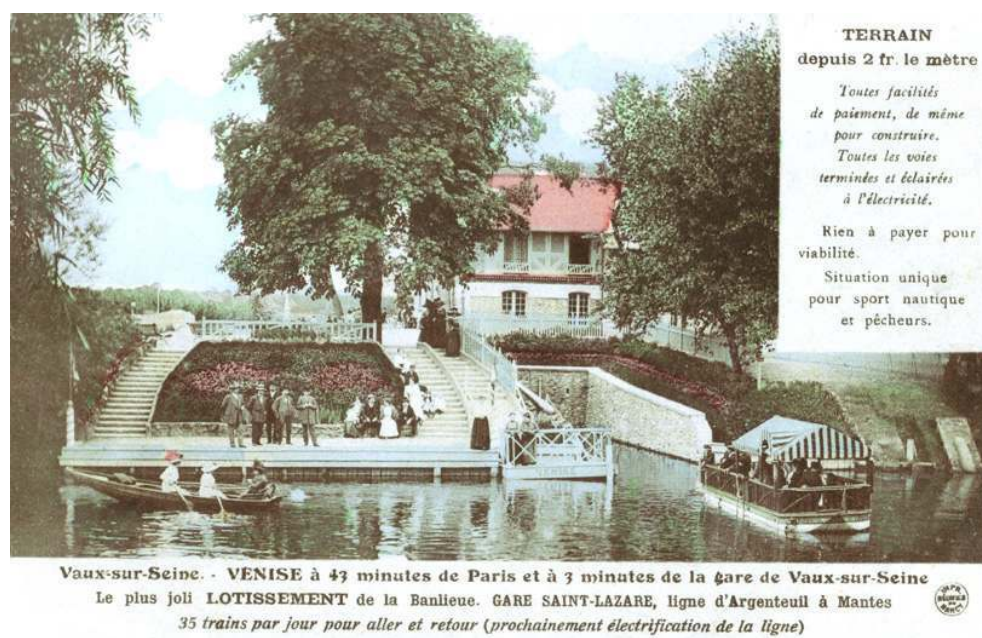
Villas dans l'île de Villennes, 2012.

© J.-P. Plettener.

- 15 On peut encore citer l'exemple de l'île de Vaux (Vaux-sur-Seine, Yvelines)<sup>16</sup>. En 1904, elle est vendue à des Parisiens, les Lenormand. Fermiers, ils pratiquent le maraîchage,

l'élevage et la culture d'arbres fruitiers avant de se lancer dans un projet de lotissement. La ferme est transformée en hôtel-restaurant, baptisé *l'Oasis* ; une dizaine de villas sont bâties avant 1914 (fig. 6). Après la Première Guerre mondiale, les constructions reprennent. Le premier pont n'est inauguré qu'en 1935. À cette date, sur soixante-treize sociétaires, seules dix familles résident à l'année dans l'île ; soixante-trois autres n'y viennent qu'en villégiature. Inconstructible depuis 1989, l'île reste privée, son accès sécurisé grâce à la présence d'un digicode et d'un gardien.

Figure 6



Carte postale publicitaire pour le lotissement de l'île de Vaux.

© Coll. part.

- 16 Cette villégiature s'adresse au petit commerçant, au modeste rentier et touche jusqu'aux capitaines d'industrie. Tous possèdent ou louent une résidence principale en ville et cohabitent, durant leur séjour campagnard, sur des territoires très proches, avec la foule des amateurs de parties de campagne, employés et autres petites gens, et ceci bien avant la loi de 1906 qui accorde le repos dominical aux derniers à en être privés, les ouvriers. Aux beaux jours, les uns installent leur famille au bon air, le train permettant aux hommes de rejoindre aisément leurs affaires dans la capitale, les autres tentent d'échapper au Paris surpeuplé et de profiter de la nature durant quelques heures.

## De la partie de campagne aux loisirs de plein air

- 17 Le chemin de fer arrive en 1837 à Chatou (Yvelines) et la villégiature commence à s'y développer. Bientôt, aux beaux jours, cette boucle de la Seine devient l'une des destinations favorites du petit peuple parisien qui cherche à s'éloigner des noirceurs de la ville et de ses dures conditions de vie. Dans cette boucle, les îles, depuis Chatou jusqu'à Marly, sont reliées par des digues afin de faciliter le fonctionnement de la machine de Marly. Quelques commerçants entreprenants installent des guinguettes, vite fameuses,



avec bals et locations de bateaux pour le canotage, voire, durant l'été, des bains flottants qui permettent aux plus aventuriers de pratiquer la natation<sup>17</sup>.

- 18 En 1857, Alfred Fournaise, issu d'une famille de mariniers et de charpentiers de bateau, achète la « maison Fournaise » construite par son cousin en 1844 dans l'île de Chatou. En 1877, il y ajoute une terrasse où se déroule le célèbre *Déjeuner des canotiers* peint par Renoir en 1881 (Washington DC, Philips Collection) Manet, Degas et Maupassant sont des habitués (fig. 7). La guinguette ferme définitivement au tournant du siècle, alors que dans sa monographie communale de 1899, l'instituteur émet le vœu que « la Seine rendue plus propre se repeuple [. Il espère que] les jolies promenades sur ses bords et dans l'île retrouveront leur ancienne vogue. »

Figure 7



*Le Déjeuner des canotiers*, Pierre-Auguste Renoir, 1880. The Phillips Collection, Washington (USA).  
© Google Art Project.

- 19 À quelques centaines de mètres au sud, vers 1850, un cabaretier de Croissy-sur-Seine (Yvelines), le père Seurin, établit sur la digue reliant l'île de la Chaussée et l'île du Chiard un bateau-ponton abritant une immense salle de bal et de restauration ainsi qu'une longue péniche de cabines de bain. Seurin est aussi le concessionnaire du bac permettant de traverser le fleuve. *La Grenouillère*, bientôt surnommée le « Trouville des bords de Seine », sa petite plage, ses canots en location à la journée et son célèbre bal hebdomadaire vont immédiatement attirer les Parisiens. À partir de 1869 Monet (installé à Bougival) et Renoir y placent leurs chevalets. *La Grenouillère* brûle en 1889. Reconstitué dès l'année suivante, l'établissement ne connaît plus le même succès. L'ensemble est détruit en 1928 afin d'élargir le bras du fleuve et faciliter la navigation. L'instituteur du village note dans sa monographie : « La grande propriété n'existe plus à Croissy. Le sol, très divisé est couvert, pour un tiers, de maisons de campagne entourées de jardins magnifiquement entretenus ; les deux autres tiers sont exclusivement consacrés à la

culture maraichère ». Bougival, sur l'autre rive, donne lieu à la même analyse, toujours en 1899. Le village

attirait, il y a quelques années, et surtout dans les dimanches d'été, une bruyante jeunesse de canotiers et de canotières qui venaient prendre leurs joyeux ébats et égayer l'air de leurs chansons, de leurs propos excentriques toujours fins et spirituels. L'empoisonnement de la Seine a jeté aujourd'hui un certain calme dans cette vie exubérante ; mais nous avons lieu d'espérer que les travaux de désinfection qui sont commencés se poursuivront, et ramèneront la prospérité dans notre petit coin où la nature a mis tout ce qui peut flatter et séduire l'imagination.

- 20 Les impressionnistes Monet, Renoir, Pissarro, Berthe Morisot ou Sisley ont immortalisé ces moments de détente et les paysages séquanais alentours. Leurs œuvres, aujourd'hui mondialement connues, renvoient l'image du bonheur simple des foules parisiennes et contribuent à forger une certaine idée de la douceur de vivre française aux yeux des touristes qui rêvent à ce passé. Pourtant, Maupassant, lui, décrit une tout autre ambiance :

Aux abords de *la Grenouillère*, une foule de promeneurs circulait sous les arbres géants qui font de ce coin d'île le plus délicieux parc du monde. Des femmes, des filles aux cheveux jaunes, aux seins démesurément rebondis, à la croupe exagérée, au teint plâtré de fard, aux yeux charbonnés, aux lèvres sanguinolentes, lacées, sanglées en des robes extravagantes, traînaient sur les frais gazons le mauvais goût criard de leurs toilettes ; tandis qu'à côté d'elles des jeunes gens posaient en leurs accoutrements de gravures de modes, avec des gants clairs, des bottes vernies, des badines grosses comme un fil et des monocles ponctuant la niaiserie de leur sourire [...]

Dans l'établissement flottant, c'était une cohue furieuse et hurlante. Les tables de bois, où les consommations répandues faisaient de minces ruisseaux poisseux, étaient couvertes de verres à moitié vides et entourées de gens à moitié gris. Toute cette foule criait, chantait, braillait. Les hommes, le chapeau en arrière, la face rougie, avec des yeux luisants d'ivrognes, s'agitaient en vociférant par un besoin de tapage naturel aux brutes. Les femmes, cherchant une proie pour le soir, se faisaient payer à boire en attendant ; et, dans l'espace libre entre les tables, dominait le public ordinaire du lieu, un bataillon de canotiers chahuteurs avec leurs compagnes en courte jupe de flanelle. [...]

On sent là, à pleines narines, toute l'écume du monde, toute la crapulerie distinguée, toute la moisissure de la société parisienne : mélange de calicots, de cabotins, d'infimes journalistes, de gentilshommes en curatelle, de boursicotiers véreux, de noceurs tarés, de vieux viveurs pourris ; cohue interlope de tous les êtres suspects, à moitié connus, à moitié perdus, à moitié salués, à moitié déshonorés, filous, fripons, procureurs de femmes, chevaliers d'industrie à l'allure digne, à l'air matamore [...]

Ce lieu sue la bêtise, pue la canaillerie et la galanterie de bazar. Mâles et femelles s'y valent. [...]

À côté du radeau couvert où l'on boit, et tout près du « Pot-à-Fleurs », on se baigne. Celles des femmes dont les rondeurs sont suffisantes viennent là montrer à nu leur étalage et faire le client. Les autres, dédaigneuses, bien qu'amplifiées par le coton, étayées de ressorts, redressées par-ci, modifiées par-là, regardent d'un air méprisant barboter leurs sœurs. [...]

Malgré les arbres immenses penchés sur la maison flottante et malgré le voisinage de l'eau, une chaleur suffocante emplissait ce lieu. Les émanations des liqueurs répandues se mêlaient à l'odeur des corps et à celle des parfums violents dont la peau des marchandes d'amour est pénétrée et qui s'évaporaient dans cette fournaise<sup>18</sup>.



Figure 8



Affiche du bal de la Grenouillère.

© BnF, Gallica.

- 21 Quel fossé entre la description, pas même à mots couverts, de ces repères de dépravation et de prostitution et le *Déjeuner des canotiers* ! (fig. 8) On pourrait constater pareille distorsion en mettant en regard les vues, très certainement idéalisées, des paysages fluviaux peints dans les environs par les mêmes artistes et les cartes postales anciennes qui montrent la Seine déjà envahie par les péniches et les usines qui continuent de s'installer sur ses berges, toujours plus loin de Paris. Probablement las de se réfugier dans les petits bras, à l'abri du trafic pour trouver davantage de tranquillité et une nature pseudo-sauvage, les artistes s'éloignent vers l'aval. Monet s'en va peindre à Vétheuil (Val-d'Oise) en 1879 (fig. 9). Maupassant se réfugie près de chez Zola, louant une villa à Triel-sur-Seine (Yvelines) deux ans plus tard. Berthe Morisot s'installe à Mézy-sur-Seine (Yvelines). La boucle de Chatou-Croissy et ses îles, en revanche, attirent toujours les villégiateurs qui continuent d'y construire, ainsi la « villa des deux rives », dans l'île de la Chaussée, commandée en 1903 à l'architecte paysagiste Édouard Redont<sup>19</sup>.

Figure 9



*Vue de Vétheuil*, Claude Monet, 1880. Alte Nationalgalerie, Berlin.

© Phot. : Nationalgalerie, Staatliche Museen zu Berlin, Jörg P. Anders.

- 22 La pollution engendrée par les rejets industriels juste en aval de Paris (Gennevilliers, Issy...) et toutes les usines installées en amont de la capitale (Ivry, Vitry, Alfortville...) décourage les baigneurs (**fig. 10**). L'importance du trafic fluvial empêche le canotage, bientôt interdit dans maints endroits. Finalement les guinguettes de Seine aval ferment dès le tournant du  $xx^e$  siècle, après quelques décennies d'activité. La partie de campagne se déplace vers la Marne, à l'est de la capitale<sup>20</sup>, voire sur les bords de l'Oise, au nord-ouest, davantage préservés.

Figure 10



L'île de la Jatte vers 1900, carte postale.

© Coll. part.

- 23 Les rivages franciliens connaissent un nouvel engouement durant l'entre-deux-guerres lorsque les théories hygiénistes popularisent la pratique sportive, la vie au grand air et l'exposition au soleil. Le socialisme municipal finance de nombreux équipements sanitaires et sportifs. Face au coût d'une piscine, beaucoup de bassins sont d'abord construits découverts et au bord de l'eau, notamment en bord de Marne, mais sur la Seine on peut citer celui de Corbeil en 1933 ou de Melun en 1942<sup>21</sup>. Quelques investisseurs réalisent des complexes privés qui auront du mal à trouver leur équilibre financier, les congés payés et la démocratisation de la voiture éloignant de plus en plus les Parisiens de la capitale durant la période estivale.
- 24 En 1928, les frères Durville, médecins promoteurs du naturisme, créent la Société naturiste qui acquiert le sud de l'île du Platais, à Villennes-sur-Seine, afin d'y aménager des espaces dédiés à la pratique sportive dans un cadre et une hygiène de vie le plus proche possible de la nature<sup>22</sup>. Le complexe est baptisé « Physiopolis ». Un stade de dimensions olympiques, des terrains de tennis, de basket, de volley, un garage à bateaux, une piscine (qui ne fonctionnera guère) et des équipements communs (restaurant, sanitaires...) permettent à ses membres, végétariens militants, hébergés dans des tentes jusqu'à la construction de petits bungalows en fibrociment, de mettre en pratique leurs convictions. Très vite les complications juridiques, financières et judiciaires s'enchaînent. Face à la vente de parcelles aux sociétaires qui cherchent à « perfectionner » leur abri précaire d'origine, il ne peut être question d'un véritable lotissement, l'île, régulièrement inondée, n'étant pas viabilisée. Finalement, dans les années 1950, les naturistes de la première heure ont déserté l'île. Physiopolis devient officiellement « un camp de vacances et de week-end ». Mais si l'apéritif alcoolisé avant le barbecue carné est désormais de mise, une villégiature populaire y reste bien vivante.
- 25 À deux pas sur la même île, plus au nord, là où Zola avait bâti son « Paradou » et où, à l'abri de la végétation fournie, une guinguette accueillait discrètement les bourgeois de Villennes en goguette, en 1935, un industriel commande une plage aux frères Bourgeois. L'ensemble se compose d'un long vaisseau peint en blanc, formé de deux ailes de cabines encadrant une rotonde en saillie, comprenant un restaurant au rez-de-chaussée et un solarium en terrasse. Devant, face à la Seine, une plage de sable entoure un bassin de natation, creusé dans la rive. L'architecture, conçue dans le style paquebot alors en vogue, cherche à évoquer les croisières transatlantiques. La plage, ouverte seulement l'été, ferme définitivement ses portes en 2002. Aujourd'hui, l'accès en bac et l'interdiction de construire rendent difficile une reconversion des bâtiments vides, protégés au titre des monuments historiques<sup>23</sup> (**fig. 11**).



Figure 11



Plage de Villennes dans l'île du Platais, Médan.

Phot. J.-B. Vialles, 2000. © Région Île-de-France, Inventaire général du patrimoine culturel.

- 26 Une fois encore, cette image de loisirs, ici largement répandue par la carte postale, reste un phénomène très temporaire au regard de celui de l'urbanisation progressive et continue des rivages. La création d'une plage a toutefois pu être le prétexte, ou du moins constituer un argument de vente, pour une opération de lotissement : c'est le cas de la plage et de la cité-jardin d'Élisabethville, initiée à partir de 1922 sur la commune d'Aubergenville (Yvelines)<sup>24</sup>.

## Conclusion

- 27 Aujourd'hui, plusieurs des îles sur la Seine restent consacrées aux loisirs. Le caractère inconstructible de la plupart d'entre elles a favorisé, au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la poursuite d'aménagements sportifs et paysagers. On ne compte plus les stades, courts de tennis, piscines et autres parcs de loisirs, depuis le parc départemental de l'île Saint-Germain, ou le parc départemental de L'Île-Saint-Denis, en passant par les équipements sportifs de l'île de Puteaux, jusqu'aux golfs des îles de Chatou et de la Chaussée, sans oublier les frondaisons du cimetière animalier d'Asnières dans l'île des Ravageurs (comblée en 1976). L'île Collet de Nogent-sur-Seine, aujourd'hui île Olive, est encore dépourvue de constructions, grâce aux conditions imposées par son donateur, qui a exigé qu'elle serve de promenade publique, qu'elle ne soit ni louée ni vendue, qu'aucun débit de boisson, même temporaire, ni cabines de bains n'y soient installés. Elle abrite un arboretum depuis 1994. L'île l'Aumône de Mantes-la-Jolie est un parc ornithologique, comme l'île Corbière, au Pecq, qui, après avoir accueilli une plage de 1933 à 1942, est

protégée au titre des sites. En Normandie, entre Gaillon et Vernon, les îles aux Frêles, Émient ou Chouquet sont des zones écologiques de nature remarquable, la partie aval de L'île-Saint-Denis, le parc<sup>25</sup>, une zone fonctionnelle de nature remarquable, tout comme l'île l'Aumône, l'île de Rosny et toutes les îles de la boucle de Moisson.

- 28 Néanmoins, on peut camper dans l'île de la Commune à Maisons-Laffitte ou dans l'île de Mousseaux (Mousseaux-sur-Seine). Au début des années 1980, une SARL installe sur la Grande Île de Bennecourt, sans permis de construire, un ensemble baptisé « l'île aux loisirs » composé de maisons mobiles implantées sur un terrain de camping-caravaning. Les pouvoirs publics tentent, sans succès, d'interdire la sédentarisation des résidents. Les Îliens se fédèrent en association, les Robinsons, pour défendre leur présence. Aujourd'hui, la commune, aidée du conseil départemental, rachète parcelle après parcelle le terrain qui sera réhabilité au titre de la préservation des « espaces naturels sensibles ». À quelques dizaines de mètres de là, deux maisons sont perdues au milieu d'une végétation dense dans l'îlot de la Lorionne. Villennes-sur-Seine compte encore 178 résidences secondaires, soit 8 % de son parc bâti, selon le recensement de 2011<sup>26</sup>. Les îles de Mézy et Juziers, aujourd'hui réunies, sont occupées en grande partie par des lotissements de chalets de loisir construits sur pilotis (environ 120 à Mézy et plus de 300 dans le domaine privé de l'île Verte, développé à partir de 1964). Ces îles, sans pont, ne sont plus constructibles depuis 1991. Il ne reste de toute façon qu'un petit nombre de parcelles libres. Peu de familles y vivent à l'année, les autres maisons sont des résidences secondaires, ce dont les annonces immobilières témoignent en mettant en avant l'absence de voitures, l'accessibilité en barque, la nature et les équipements sportifs (piscines, cours de tennis) mutualisés. Ces chalets sont entretenus, restaurés, voire « améliorés » en toute discrétion. Juziers compte encore 14 % de résidences secondaires et Mézy-sur-Seine 24 % (fig. 12).

Figure 12



Chalets du domaine de l'île Verte, Juziers.

© Le Parisien (LP/H.D.), 2016.

29 « Venise à 45 minutes de Paris » vantait la publicité pour le lotissement de l'île de Vaux au début du xx<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, l'engouement pour les îles perdure. Et si nombre de résidences sont devenues principales, grâce à l'amélioration des transports et face à la pression foncière qui repousse les banlieusards toujours plus loin de la capitale, les insulaires, malgré tous les perfectionnements technologiques font encore figure de robins. Vivre au bord de l'eau, loin d'un centre-ville plus ou moins accessible, dénote des choix forts. L'isolement suscite des relations particulières avec ses voisins. Les échanges consignés lors de l'enquête publique pour l'élaboration du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la vallée de la Seine l'attestent. Dans l'île de Migneaux, par exemple, une servitude de passage piétonnier traverse les clôtures et jardins par un chemin surélevé, sorte de chemin de ronde imposé en cas d'inondation quand même la rue intérieure est submergée. La solidarité et l'entraide très structurées, où les gardiens-passeurs de ces lotissements privés jouent un rôle d'alerte et de coordination essentiel en cas de montée des eaux, sont très actifs ; solidarité que l'on retrouve dans la populaire Physiopolis tout autant que dans la très bourgeoise île de Villennes. Ainsi, regagner son île chaque soir, c'est un peu l'aventure des vacances tous les jours.

---

## NOTES

1. - Annonce immobilière à Mézy-sur-Seine, consultée le 24 mars 2016 sur le site [www.entrepaticuliers.com](http://www.entrepaticuliers.com).
2. - Une synthèse de cet article a été publiée dans CHARBIT, Milena (dir.). *Îles de la Seine*. Cat. exp., Paris, pavillon de l'Arsenal, juin 2016. Paris : Éd. du Pavillon de l'Arsenal, 2016, p. 140-153.
3. - BUSSIÈRE, Roselyne. « La villégiature en Île-de-France, une évidence ». *In Situ*, 24 | 2014, mis en ligne le 24 juillet 2014, consulté le 13 mars 2016. URL : <http://insitu.revues.org/11290> ; DOI : 10.4000/insitu.11290.
4. - Sur le territoire de l'actuelle commune de Nogent-sur-Marne, Val-de-Marne.
5. - BELON, Pierre. *L'histoire de la nature des oiseaux, avec leurs descriptions, et naïfs portraits retirez du naturel, écrite en sept livres*. Paris : Gilles Corrozet, 1555, f° 221-223.
6. - Le cadastre de 1855 porte la mention « île Rothschild ». La propriété a disparu sur le cadastre de 1931, qui montre l'île redevenue totalement vierge de constructions.
7. - INVENTAIRE GÉNÉRAL..., Île-de-France. BUSSIÈRE, Roselyne (réd.). *Un belvédère en Yvelines, Andrézy, Chanteloup-les-Vignes, Maurecourt*. Yvelines. Paris : Somogy, coll. « Images du Patrimoine ; 252 », 2008.
8. - INVENTAIRE GÉNÉRAL..., Île-de-France. DUHAU, Isabelle (réd.). *Autour d'Orgeval, de la boucle de Poissy au pays de Cruyes*. Yvelines. Paris : APPIF, coll. « Images du Patrimoine ; 200 », 2000.
9. - INVENTAIRE GÉNÉRAL..., Île-de-France. DUHAU, Isabelle (réd.). *Autour d'Orgeval... Op. cit.*
10. - INVENTAIRE GÉNÉRAL..., Île-de-France. CUEILLE, Sophie (réd.). *Poissy, cité d'art, d'histoire et d'industrie*. Yvelines. Paris : APPIF, coll. « Images du Patrimoine ; 224 », 2003 ; « Île de Migneaux, 100 ans d'urbanisation ». *Chronos*, n°48, printemps 2003.
11. - Maurice Depierre de Courcelles fut successivement directeur de l'Office de publicité du Métropolitain, puis directeur de la Société générale des annonces, appartenant au groupe Havas.



12. - INVENTAIRE GÉNÉRAL..., Île-de-France. DUHAU, Isabelle (réd.). *Autour d'Orgeval... Op. cit.* ; KOHN, Michel, et collab. *La mémoire de Villennes en marche. Balades et rencontres*. Villennes : Association culturelle de Villennes, 2007.
13. - Louis Boutillon est receveur de rentes et Amédée Gabillon, banquier.
14. - La comtesse avait hérité l'île de son oncle, qui aurait souhaité la lotir dès 1904, mais mourut avant de pouvoir lancer l'opération.
15. - Édouard Redont, architecte paysagiste (1862-1942).
16. - PROST, Jean-Fred. *Une île entre la Seine et Vaux : ou la petite histoire illustrée de l'île à Vaux-sur-Seine*. Vaux-sur-Seine : J.-F. Prost, 2002.
17. - DUHAU, Isabelle. « Les baignades en rivière d'Île-de-France, des premiers aménagements à la piscine parisienne Joséphine-Baker ». *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 14, 2007, p. 9-38. Voir sur le site : [http://www.persee.fr/doc/lha\\_1627-4970\\_2007\\_num\\_14\\_1\\_1083](http://www.persee.fr/doc/lha_1627-4970_2007_num_14_1_1083) [consulté le 26/10/2017].
18. - MAUPASSANT, Guy de. *La femme de Paul*, nouvelle publiée dans *La Maison Tellier*. Paris : V. Havard, 1881.
19. - Voir le dossier d'Inventaire général réalisé par Antoine Le Bas en 1986 : [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee\\_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD\\_98=REF&VALUE\\_98=IA00051746](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=REF&VALUE_98=IA00051746).
20. - INVENTAIRE GÉNÉRAL..., Île-de-France. DUHAU, Isabelle (réd.). *Nogent et Le Perreux, l'eldorado en bord de Marne*. Lyon : Lieux-Dits, coll. « Images du Patrimoine ; 237 », 2005.
21. - DUHAU, Isabelle. « Les baignades en rivières en Île-de-France ». *22<sup>es</sup> Journées scientifiques de l'Environnement - Reconquête des environnements urbains : les défis du 21<sup>e</sup> siècle*. 2011, Créteil, France. Voir sur le site : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00575116/document> [consulté le 26/10/2017].
22. - DUHAU, Isabelle. « Physiopolis, la cité de nature de Villennes-sur-Seine (Yvelines). La doctrine naturiste des docteurs Durville ». Dans *Actes du X<sup>e</sup> colloque d'histoire régionale de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France*, vol. 56, 2005. Voir sur le site : <http://patrimoines.iledefrance.fr/sites/default/files/medias/2015/02/physiopolis.pdf> [consulté le 26/10/2017].
23. - « Quel avenir pour l'île de Zola et Cézanne ? Médan et Villennes (Yvelines) veulent lancer hôtels, halte fluviale et station balnéaire aux portes de la capitale ». *Le Journal du dimanche*, 4 octobre 2015.
24. - INVENTAIRE GÉNÉRAL..., Île-de-France. TIMERY, Joumana (réd.). *Élisabethville, la plage de Paris sur Seine. Aubergenville*. Paris : Somogy, coll. « Images du Patrimoine ; 289 », 2014.
25. - Le service de l'aménagement de la région parisienne du ministère de la Construction envisagea de réaliser, sur les terrains préservés des crues, un cimetière intercommunal pour lequel l'architecte Robert Auzelle (1913-1983), spécialiste des cimetières paysagers, dessina un projet en 1960, finalement abandonné.
26. - Recensement à l'échelle communale qui ne permet pas de distinguer les quartiers ou les îles.

---

## RÉSUMÉS

Depuis la nuit des temps, la rivière est une coupure dans le territoire, un danger et un obstacle. Mais c'est aussi une richesse et une voie de transport. Ainsi la Seine a-t-elle toujours attiré

l'homme qui s'installe sur les coteaux encadrant sa vallée alluviale aux terres fertiles. Néanmoins, ses îles demeurent une *terra incognita* ; les villes anciennes, telles Paris, Nogent-sur-Seine ou Melun en amont, Meulan en aval, qui se sont développées autour d'un noyau central insulaire, restent rares. Cependant, les qualités paysagères des rivages et de ces îles véhiculent très tôt un imaginaire propice à l'implantation d'une villégiature. Les maisons de campagne ont été implantées partout en Île-de-France mais les boucles de la Seine, en aval de Paris, occupent une place incomparable du fait de la proximité des châteaux royaux de Saint-Germain et de Versailles et des splendides paysages fluviaux. L'observation des cartes anciennes permet de comprendre les aménagements des berges du fleuve, de ses îles et de ses coteaux. Les villages accrochés aux pentes descendent jusqu'aux pâturages inondables bordant l'eau. Des centaines de propriétés se succèdent sur les coteaux, face au point de vue. Les maisons sont construites sur la partie haute de la parcelle, tournées vers l'eau afin de jouir du paysage et de la perspective de leurs jardins en pente ou en terrasses descendant vers le rivage. Parfois même, ceux-ci se prolongent par des aménagements jusque dans l'île qui leur fait face. Pour des raisons évidentes, les maisons de campagne totalement construites sur une île sont plus rares. Cet attrait pour les berges et les îles de la Seine croît en accord avec les transformations profondes qu'introduit l'industrialisation à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Grâce au chemin de fer, de nombreux Parisiens peuvent rejoindre la campagne plus rapidement et plus souvent. Cette villégiature « de bord de ville » prend des proportions jusque-là inimaginables ; elle est à l'origine de l'urbanisation de plusieurs îles sur la Seine : l'île de la dérivation à Carrières-sous-Poissy en 1878, l'île de Migneaux à Poissy en 1903, l'île de Villennes en 1912-1913, ou encore l'île de Vaux avant 1914. Cette villégiature s'adresse aux petits commerçants, aux modestes rentiers et touche jusqu'aux capitaines d'industrie. Tous possèdent ou louent une résidence principale en ville et cohabitent, durant leur séjour campagnard, sur des territoires très proches, avec la foule des amateurs de parties de campagne, employés et autres petites gens, et ceci bien avant la loi de 1906 qui accorde le repos dominical aux derniers à en être privés, les ouvriers. La boucle de Chatou, par exemple, devient aux beaux jours l'une des destinations favorites du petit peuple parisien à la recherche d'une partie de campagne. Quelques commerçants entreprenants installent des guinguettes, vite fameuses, avec bals et locations de bateaux pour le canotage et bains flottants. C'est sur la terrasse de la *maison Fournaise* que prend place le célèbre *Déjeuner des canotiers*, peint par Renoir en 1881. À quelques centaines de mètres au sud, la *Grenouillère* propose sa petite plage, ses canots en location à la journée et son célèbre bal hebdomadaire. Les impressionnistes Monet, Renoir, Pissarro, Berthe Morisot ou Sisley ont immortalisé ces moments de détente et les paysages séquanais alentours. Leurs œuvres contribuent à forger une certaine idée de la douceur de vivre française aux yeux des touristes qui rêvent à ce passé. Pourtant, Maupassant, dans sa nouvelle « La femme de Paul », évoque une tout autre ambiance, des lieux où règnent la dépravation et la prostitution ! La pollution provenant des rejets industriels oblige ces établissements à fermer dès le tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Les rivages connaissent un nouvel engouement durant l'entre-deux-guerres lorsque les théories hygiénistes popularisent la pratique sportive, la vie au grand air et l'exposition au soleil. Des équipements sportifs sont construits sur les rives du fleuve ou sur ses îles, Physiopolis et la plage de Villennes sur l'île du Platais, à Villennes-sur-Seine par exemple. Cet « âge d'or des loisirs », dont l'image est largement diffusée par les cartes postales, ne dure qu'un temps très limité au regard du phénomène d'urbanisation progressive et continue des rivages. Aujourd'hui, plusieurs îles de la Seine sont encore consacrées aux loisirs. Le caractère inconstructible de la plupart d'entre elles a favorisé, au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le développement d'aménagements sportifs et paysagers. Néanmoins, on campe dans l'île de la Commune (Maisons-Laffitte) ou dans celle de Mousseaux. Au début des années 1980, la Grande île de Bennecourt accueille un lotissement de maisons mobiles implantées sur un terrain de camping-caravaning. Les îles de Mézy et Juziers, aujourd'hui réunies, sont occupées en grande partie par des lotissements de chalets de loisir construits sur pilotis. « Venise à 45 minutes de

Paris » vantait la publicité pour le lotissement de l'île de Vaux au début du xx<sup>e</sup> siècle. L'engouement pour les îles perdure, même si nombre de leurs résidences sont devenues principales. Et pour leurs occupants, regagner leur île chaque soir, c'est un peu partir en vacances tous les jours.

Since the dawn of time, a river has been a break in continuity of the territory, a danger and an obstacle. However, it has also been a source of wealth and a transport route. Thus, the Seine has always attracted men who have settled on the hills framing its alluvial valley with fertile lands. Nevertheless, its islands remain *terra incognita*; the ancient cities such as Paris, Nogent-sur-Seine or Melun upstream, Meulan downstream, which have developed around a central island core, remain rare. However, the landscaped qualities of the shores and these islands convey very early an imaginary propitious to the implantation of a holiday place. Country houses have been settled throughout Île-de-France but the bends of the Seine, downstream to Paris, occupy an incomparable place because of the proximity to the royal castles of Saint-Germain and Versailles and the splendid river landscapes. The observation of old maps enables to understand the development of the banks of the river, its islands and its hillsides. Villages hung on the slopes go down to the flood-risk pastures bordering the water. Hundreds of properties follow on the hillsides, in front of the sight. The houses are built on the upper part of the plot, facing the water in order to enjoy the landscape and the perspective of their sloping gardens or those in terraces descending towards the shore. Sometimes even those ones are extended by landscaping to the island that faces them. For obvious reasons, the country houses totally built on an island are rarer. This attraction for the banks and the islands of the Seine has grown in accordance with the profound transformations that the industrialization introduced from the middle of the nineteenth century. Thanks to the railway, many Parisians can reach the countryside more quickly and more often. This holiday spot « on the edge of town » takes proportions hitherto unimaginable. It is at the origin of the urbanization of several islands on the Seine: the island of La Dérivation (the diversion) in Carrières-sous-Poissy in 1878, the island of Migneaux in Poissy in 1903, the island of Villennes in 1912-1913, or the island of Vaux before 1914. This holiday location aims at small shopkeepers, modest rentiers and affects up to the captains of industry. All of them own or rent a main residence in the city and coexist during their country stay in very close territories, with the crowd of countryside party lovers, employees and other little people, and this happens well before the law of 1906, which grants the Sunday rest to the last to be deprived, the workers. The bend of Chatou, for example, becomes in fine days one of the favorite destinations of the little Parisian people in search of a portion of countryside. A few enterprising shopkeepers set up « guinguettes » (open-air dance halls), with balls and boat rentals for rowing and floating baths. It is on the terrace of the *Maison Fournaise* where the famous *Déjeuner des Canotiers*, painted by Renoir in 1881 takes place. A few hundred meters south, the *Grenouillère* proposes its small beach, its canoes for daily rent and its famous weekly ball. The impressionists Monet, Renoir, Pissarro, Berthe Morisot and Sisley immortalized these moments of relaxation and the surrounding Sequanian landscapes. Their works contribute to form a certain idea of the French lifestyle in the eyes of tourists who dream of this past. However, Maupassant, in his short story *La femme de Paul*, evokes a completely different atmosphere, places where depravity and prostitution reign! Pollution coming from industrial discharges obliges these establishments to close at the turn of the twentieth century. The shores experienced a new infatuation during the interwar period when hygienist theories popularized sport practice, outdoor life and sun bathing. Sports facilities are built on the banks of the river or on its islands, Physiopolis and the beach of Villennes on the island of the Platais, in Villennes-sur-Seine for example. This « golden age of leisure activities », whose image is widely diffused by postcards, lasts only a very limited time with compared to the phenomenon of progressive and continuous urbanization of the shores. Today, several islands of the Seine are still devoted to leisure activities. During the

second half of the twentieth century, the unbuildable nature of most of them favored the development of sports and landscaping planning. Nevertheless, people camped in the island of the Commune (Maisons-Laffitte) or in that of Mousseaux. At the beginning of the 1980s, the Grande Île of Bennecourt welcomed a plot of mobile homes located on a camping-caravanning campground. The islands of Mézy and Juziers, now united, were occupied in large part by lots of recreational chalets built on stilts. « Venice 45 minutes from Paris » praised the advertising campaign for the plot of the island of Vaux at the beginning of the twentieth century. The enthusiasm for the islands persists, even though many of the residences have become main ones. Moreover, for their occupants, returning to their island each night is a bit of going on vacation every day.

## INDEX

**Keywords :** holiday place, Île-de-France, Seine (river), island, leisure, « guinguettes » (open-air dance halls), country house, sports facilities, parks, river landscape

**Mots-clés :** villégiature, Île-de-France, Seine (fleuve), île, loisirs, guinguettes, maison de campagne, équipements sportifs, parcs, paysage fluvial

## AUTEUR

### ISABELLE DUHAU

Chargée de mission, Mission Inventaire général du patrimoine culturel, Service du Patrimoine,  
Direction générale des Patrimoines [isabelle.duhau@culture.gouv.fr](mailto:isabelle.duhau@culture.gouv.fr)